

**Zeitschrift:** L'instruction publique en Suisse : annuaire  
**Band:** 38/1947 (1947)

**Artikel:** Conférence des Chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande  
**Autor:** Jaccard, Louis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-113443>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## TROISIÈME PARTIE

---

### Conférence des Chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande

---

C'est à Genève, dans la salle de l'Alabama, que, le 2 juillet, se réunit cette année-ci la Conférence romande des directeurs de l'instruction publique.

Tous les cantons romands, à l'exception de ceux de Berne et du Tessin, étaient représentés à cette séance que présidait M. *Ed. Jaquet*, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique du canton de Vaud, et à l'ouverture de laquelle fut rappelé le souvenir de celui qui, pendant quinze ans, avait été le distingué président de la Conférence, *Paul Perret*, décédé à Lausanne au début d'avril 1947.

M. le Conseiller d'Etat *Picot* apporta le salut du gouvernement de Genève, puis, dans un exposé historique du plus vif intérêt, évoqua les souvenirs qui se rattachent à cette salle de l'Alabama.

Conformément à l'ordre du jour, la Conférence entendit ensuite le rédacteur de l'*Annuaire de l'instruction publique en Suisse*, M. *L. Jaccard*, lui communiquer son *rapport* et les *comptes* relatifs à l'édition de 1946, ainsi que le projet de *budget* pour 1947. Prenant acte d'un vœu du comité intercantonal de rédaction, elle adopta une proposition tendant à porter de Fr. 3.— à Fr. 3.50 le prix de chaque exemplaire de l'*Annuaire* souscrit par les cantons et de Fr. 5.— à fr. 6.— celui des exemplaires vendus en librairie. Une telle augmentation est indispensable pour couvrir les frais occasionnés par le renchérissement des travaux d'impression et de la matière première. Il fut décidé en outre de faire une démarche auprès du Département fédéral de l'intérieur pour obtenir le maintien de la subvention fédérale au taux de ces dernières années. Le rapport et les comptes de 1946, puis le projet de budget et le

plan de l'édition pour 1947 furent adoptés avec remerciements à M. Jaccard.

Le secrétaire de la Conférence, M. *Marius Perrin*, chef du service vaudois de l'enseignement secondaire, présenta le premier tome du nouveau manuel de littérature française dont l'auteur est M. *Pierre Kohler*, professeur à l'Université de Berne, publication qui a été honorée d'une subvention fédérale de Fr. 5000.— Cet ouvrage, remarquablement composé et rédigé, conviendra fort bien, par l'esprit qui l'anime, à l'enseignement dans les écoles secondaires des cantons romands. Le second tome bénéficiant de la collaboration de MM. les professeurs Guisan et Pidoux, à Lausanne, ne tardera pas à sortir de presse. Ainsi se trouvera heureusement complétée la série des *Textes français* publiée sous les auspices de la Conférence romande des chefs de Départements de l'instruction publique.

L'attention de la Conférence ayant été appelée par M. le conseiller d'Etat *Picot* sur le fait que les *examens pédagogiques des recrues*, qui coûtent Fr. 80 000.— à la Confédération, sont menacés par les compressions budgétaires envisagées pour 1948, une discussion à laquelle prirent part la plupart des conseillers présents mit en évidence de façon très nette le désir de la Conférence de voir maintenue cette institution dont l'action s'est révélée favorable à l'éducation de la jeunesse suisse. Il importe, fut-il dit au cours de la discussion, de s'opposer au recul des choses de l'esprit. La question sera portée devant la Conférence suisse des Chefs de Départements de l'instruction publique pour qu'une action commune soit entreprise en faveur de ces examens.

La question des charges financières imposées à la Confédération par l'*Ecole polytechnique fédérale*, qui avait été discutée en 1946 à la Conférence de Neuchâtel, donna lieu à un nouvel échange de vues au cours duquel il fut relevé qu'en dépit du vote négatif des Chambres fédérales sur le postulat de MM. Lachenal et Malche, l'intervention des deux députés de Genève a bel et bien démontré que l'Ecole polytechnique est devenue non plus seulement une école d'ingénieurs et d'architectes, mais encore une Faculté des sciences disposant de moyens financiers bien supérieurs à ceux des universités cantonales. L'on s'étonne enfin de l'existence à l'Ecole polytechnique d'une Ecole de pharmacie qui pourrait être transférée à l'Université de Zurich.

La Conférence prit acte avec plaisir de la proposition formulée par M. le conseiller d'Etat *Planta* de prévoir que la séance de 1948 ait lieu dans une localité grisonne de langue italienne ou romanche.

Selon l'habitude, les membres de la Conférence constituant la *Commission administrative du Glossaire des patois romands* tinrent séance sous la présidence de M. le conseiller d'Etat *C. Brandt*, de Neuchâtel.

Les *comptes* de l'exercice de 1946 se présentant comme suit :

Recettes . . . . .	Fr. 23 671.85
Dépenses . . . . .	» 23 087.11
Solde actif . . . . .	<u>Fr. 584.74</u>

furent adoptés. Il en fut de même du rapport annuel et des renseignements que donna M. Jaberg, directeur du Glossaire, sur les pourparlers entrepris pour faire face à l'augmentation des frais d'édition. Le rapport signalait les changements survenus dans la composition de la Commission philologique, le travail effectué par le rédacteur attitré, M. Desponds, et les autres collaborateurs, la sortie de presse du 28<sup>e</sup> fascicule, l'augmentation très sensible de la réserve d'articles passant de 130 à 260 en une année, la nécessité de démarches à tenter auprès de la Confédération pour obtenir une aide financière plus efficace. Le *projet de budget* rectifié pour 1947 donnant les indications suivantes :

Recettes . . . . .	Fr. 23 600.—
Dépenses . . . . .	» 26 700.—
Découvert . . . . .	<u>Fr. 3 100.—</u>

a été adopté. Des remerciements bien mérités ont été enfin adressés à M. Jaberg pour son travail conscientieux, intelligent et désintéressé.

L. Jd.